

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 13 septembre 2019

4^{ème} Commission

N° CP-2019-8-4-3

Service instructeur

DSOL - Direction de l'autonomie

Service consulté

CHARTRE TERRITOIRE AIDANT ALZHEIMER

Résumé : A l'occasion de l'édition 2019 de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, l'Association France Alzheimer et maladies apparentées a lancé une initiative intitulée « Ensemble pour une société inclusive ». La section haut-rhinoise de l'Association a proposé au Département d'être signataire d'une telle charte "Territoire Aidant Alzheimer", témoignant d'un engagement moral à contribuer à faire connaître la maladie, et à améliorer l'inclusion des personnes en souffrant. Ceci s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma de l'Autonomie 2018-2023.

A l'occasion de l'édition 2019 de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, l'Association France Alzheimer et maladies apparentées a lancé une initiative intitulée « Ensemble pour une société inclusive ». Celle-ci, amenée à s'inscrire dans la durée, comporte plusieurs actions :

- la création d'un logo/symbole de bienveillance et de respect à l'égard des personnes malades,
- la formation d'acteurs de proximité (gendarmes, pompiers, commerçants...),
- l'adhésion des collectivités locales à une charte « Ville Aidante Alzheimer ».

La section haut-rhinoise de l'Association a proposé au Département d'être signataire de la charte. Celle-ci témoigne avant tout d'un engagement moral à contribuer à faire connaître la maladie, et à améliorer l'inclusion des personnes en souffrant.

Favoriser et faciliter l'insertion sociale et citoyenne des personnes dépendantes est l'un des grands enjeux du Schéma départemental de l'Autonomie 2018-2023. C'est pourquoi, il vous est proposé de répondre favorablement à cette sollicitation.

Cette charte, jointe en annexe au rapport, valorise différentes initiatives et actions départementales d'ores et déjà menées ou planifiées telles que :

- relayer l'information des actions de sensibilisation/formation/accompagnement proposées par l'Association France Alzheimer et maladies apparentées sur son territoire, dans ses différents outils de communication (Haut-Rhin Magazine, Passerelle, site internet, panneaux informatifs...),
- poursuivre l'organisation des Conférences Alzheimer en lien avec les MAIA et le Service Solidarité Senior,
- aider à sensibiliser les acteurs locaux sur l'intérêt de développer un environnement global favorable aux seniors et aux personnes en situation de handicap,
- continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées et à leur entourage dès le 1^{er} accueil dans une logique de parcours,
- à travers la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Haut-Rhin, soutenir l'organisation d'actions de prévention, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement pour les aidants de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Cette initiative et les termes de la charte ont fait l'objet d'un avis favorable de la 4^{ème} Commission – Solidarité et Autonomie, réunie le 30 août 2019.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- Approuver les termes de la charte « Territoire Aidant Alzheimer », jointe en annexe 1 au présent rapport,
- M'autoriser à signer ladite charte.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT